

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 07 février 2017

Référence
2017-54

Objet de la délibération
Création et mise en place de commissions de travail

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	15	23

Date de la convocation
1 ^{er} /02/2017

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture
Le :

Et

Publication ou notification du

L'an 2017 et le 07 février à 18h30, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Chaumont, siège social du Syndicat.

Présents : Mmes : HENRISSAT Martine, JOFFROY Marie-France, LAVOCAT Marie-Claude, ROSSIGNEUX Yvette.

MM : ANDRE Michel, BOICHOT Jacky, CLOSS Patrice, GILLET Jacky, GODARD Gilles, GUY Bernard, MARTINELLI Stéphane, MENET Michel, ROY Jean-Yves, VOIRIN Patrice, WATREMETZ Jean-Marie.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes NEDELEC Anne-Marie à ANDRE Michel, RETOURNARD Bernadette à CLOSS Patrice, MM. COGNON Didier à BOICHOT Jacky, COMBRAY Dominique à WATREMETZ Jean-Marie, EMERAUX Stephan à GILLET Jacky, HASELVANDER Jonathan à GUY Bernard, LACROIX Nicolas à Marie-France JOFFROY, LEFEVRE Patrick à MARTINELLI Stéphane, MAILLOT Denis à VOIRIN Patrice.

Excusé(s) : Mme GUILLEMY Christine, MM. BABOUOT Pascal, VIARD Patrick

A été nommé secrétaire : M. WATREMETZ Jean-Marie

Création et mise en place de commissions de travail

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont ;

VU l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Comité Syndical d'éventuellement créer des commissions de travail en précisant leur objet, leur composition et en élisant leurs membres ;

CONSIDERANT que ces commissions sont chargées d'instruire et de rendre des avis sur les dossiers gérés par le Syndicat et ne détiennent aucun pouvoir de décision ;

SUR PROPOSITION du Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée

(Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0)

1° De créer et mettre en place 2 commissions de travail :

- **Commission 1 : « SCoT »**
- **Commission 2 : « Culture – Tourisme – Patrimoine »**

2° De la composition comme suit :

Commission « SCoT » :

- 1) Stéphane MARTINELLI
- 2) Jacky BOICHOT
- 3) Didier COGNON
- 4) Anne-Marie NEDELEC
- 5) Michel ANDRE
- 6) Bernard GUY
- 7) Yvette ROSSIGNEUX
- 8) Nicolas LACROIX
- 9) Jean-Yves ROY
- 10) Christine GUILLEMY
- 11) Michel MENET
- 12) Patrick LEFEVRE
- 13) Patrick VIARD
- 14) Patrice CLOSS
- 15) Gilles GODARD
- 16) Invité non membre du Comité Syndical : Christophe LIMAUX (Vice-Président chargé du PLUI et du SCoT à la CC Meuse-Rognon)

Commission « Culture – Tourisme – Patrimoine » :

- 1) Stéphane MARTINELLI
- 2) Stéphan EMERAUX
- 3) Marie-France JOFFROY
- 4) Denis MAILLOT
- 5) Martine HENRISSAT
- 6) Jonathan HASSELVANDER
- 7) Marie-Claude LAVOCAT
- 8) Bernadette RETOURNARD
- 9) Pascal BABOUOT
- 10) Gilles GODARD

5° De la désignation par le Comité Syndical des responsables de commissions comme suit :

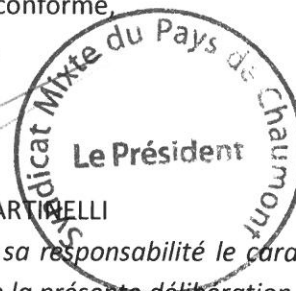
- Commission 1 : « SCoT » : **Jacky BOICHOT**
- Commission 2 : « Culture – Tourisme – Patrimoine » : **Jonathan HASELVANDER**

Fait et délibéré à l'Hôtel de Ville de Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Stéphane MARTINELLI

*Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de la présente délibération.*



**Reçu à la Préfecture
de la Haute-Marne**

Le 16 FEV. 2017

